

## **JJJC 2017 / LAURENT Anne**

- **Adresse mail** : anne.laurent54@gmail.com / **N° de téléphone** : 06 99 18 27 34

- **Nature de la présentation** : Communication Orale

- **Titre de la présentation** : Une historienne chez les experts

- **Mots-clés** : Histoire, Médecine légale, Police technique et scientifique, Criminalistique, Droit, Expertises.

- **Résumé** :

Les « experts », « la police technique et scientifique », ou encore la « médecine légale », voici des termes qui sont passés à la postérité dans l'esprit de tous grâce, entre autres, aux séries télévisées. La recherche historique des méthodes d'expertises et l'étude des cas du passé deviennent une évidence afin de mieux comprendre l'évolution de ces thèmes devenus si attractifs. En effet, les magistrats du XVIII<sup>ème</sup> siècle, tout comme ceux d'aujourd'hui, peuvent faire appel à des experts. Dans l'Ancien Régime, la recherche de la vérité était une motivation importante, ainsi que la volonté de punir l'auteur de l'infraction. Plus globalement, la médecine elle-même rencontre de nouveaux enjeux à partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cet essor entraîne dans son sillage celui de la discipline médico-légale qui doit surtout mettre en lumière la preuve du corps violenté. Celle-ci s'appuie non seulement sur les sciences naturelles, en vogue à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais aussi sur les nouveaux terrains d'action investis par la médecine : science morale, aliénation mentale, etc. Ces domaines, suscitent autant de questions pour lesquelles le médecin-expert sera consulté.

Le rôle de la médecine légale est aujourd'hui essentiel et de nombreuses disciplines peuvent apporter leur contribution. Ainsi, actuellement, la criminalistique (c'est-à-dire des techniques mises en œuvre par la justice et les forces de l'ordre pour établir la preuve d'un délit ou d'un crime et d'en identifier son auteur) fait appel à des compétences pluridisciplinaires. Elle est en perpétuelle mutation et met en application les progrès de sciences variées. Elle englobe la police technique et scientifique, ainsi que la médecine légale mais aussi des techniques transversales (balistique, toxicologie, anthropologie, archéologie, criminologie, informatique, biologie, etc.). Il est alors judicieux de se demander quelle place les magistrats du XVIII<sup>ème</sup> siècle ont accordé à l'expertise médico-judiciaire à la recherche de

la vérité ? Et voir ainsi l'évolution qui a permis cet engouement pour cette discipline en plein essor.

Pour ce faire il est nécessaire de se pencher sur les archives départementales (on se limite aux archives de Meurthe-et-Moselle) des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Cette étude (encore inachevée) a permis de constater la présence d'un grand nombre de mentions de rapports d'expertises réalisés par des chirurgiens jurés. On note leur intervention tant pour des « levées de cadavre », que pour apporter les premiers soins, ou encore pour l'étude des plaies sur des blessés et entendre la victime. Il est cependant nécessaire d'acquérir des connaissances médicales, mais aussi des notions juridiques, en passant par les méthodes de prélèvement et de traçabilité des indices, tant historiques qu'actuelles.

Le travail de recherche de l'historien doit donc dépasser les « frontières » et ne pas se contenter d'une étude purement historique. Il devient un véritable enquêteur cherchant à utiliser de nouveaux champs d'actions pour mieux collecter ses indices et ainsi comprendre l'héritage du système d'expertise judiciaire actuel qui va permettre la hiérarchisation des preuves, selon leur force probante. Finalement quelle différence entre l'historien et l'enquêteur actuel, tous deux en quête de la vérité, et aux méthodologies si proches.

### **- Courte biographie :**

Historienne de formation et réserviste en gendarmerie (depuis près de 7 ans), j'ai voulu aborder un autre aspect de l'Histoire en m'intéressant aux sciences criminelles et à la police technique et scientifique en passant par la médecine légale. Outre mes études d'Histoire, il m'a fallu compléter mes connaissances à travers des études en criminalistique, éthique, droit, médecine légale, et police technique et scientifique. A l'issue de mon deuxième master, la thèse s'imposait de toute évidence pour la poursuite de mes recherches. Je suis donc actuellement inscrite à l'Université de Bourgogne, en 2<sup>ème</sup> année de doctorat d'Histoire, à l'école doctorale SEPT (anciennement LISIT). Sous la direction du professeur Benoit GARNOT (professeur d'Histoire Moderne, spécialiste de l'Histoire de la justice et de la criminalité), je suis rattachée au Centre Georges Chevrier - CNRS de Dijon.

- 2016-2017 : Doctorat, 2<sup>ème</sup> année, en cours de formation, Ecole doctorale SEPT, Dijon (21)
- 2015-2016 : Doctorat, 1<sup>ère</sup> année, en cours de formation, Ecole doctorale LISIT, Dijon (21)
- 2013-2014 : Titulaire du Master Recherche mention Ethique de la Santé et Médecine Légale, mention AB, option criminalistique et archéologie, Nancy (54)
- 2011-2012 : Titulaire du Master Recherche, mention Histoire, mention AB, Nancy (54)
- 2010-2011 : Titulaire du Diplôme d’Aptitude à la Réserve (en gendarmerie), Nancy (54)
- 2009-2010 : Titulaire de la Licence Histoire, option Histoire de l’Art, Dijon (21)
- 2009-2010 : Titulaire du Brevet de Préparation Militaire de la Gendarmerie, Chaumont (52)
- 2005-2006 : Titulaire du Bac Littéraire option Histoire des Arts, mention AB, Nancy (54)

**- Bibliographie :**

- BUQUET A. et al., *Le manuel de criminalistique moderne et de police scientifique* , Presses Universitaires de France - PUF, 2011.
- GARNOT, Benoît, *Crime et justice aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Imago, Paris, 2000
- JOUSSE, Daniel, *Traité de la justice criminelle de France*, Editeur : Debure Père, Paris, 1771
- LACASSAGNE, Alexandre, MARTIN, Etienne, *Précis de médecine légale*, Editeurs Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1921
- LECENE, Paul, *L’évolution de la chirurgie*, Editeur : Ernest Flammarion, Paris, 1923
- SCHULIAR Yves, « Organisation de l’unité gendarmerie d’identification des victimes de catastrophes (UGIVC) exemples de mise en œuvre », *Revue Francophone des Laboratoires* 2007 (392), mai 2007, pp. 59-68. / « La thanatologie moderne », *Revue Francophone des Laboratoires* 2007 (392), mai 2007, pp. 33-40.